

RAPPORT FINAL

PROGRAMME D'APPUI A LA REALISATION D'ETUDES ET D'EXPERTISES (SEN/07/01711)

01 /01/ 2007 au 31/10/2009

INFORMATIONS DE BASE SUR LE PROJET

Pays

: Sénégal

Secteur et sous -secteur CAD

: Divers secteurs d'intervention

Institution nationale ou régionale

chargée de l'exécution

: Ministère de l'Économie et des Finances

DDI

Agences d'exécution

: CTB ; prestataires de service

Nombre d'experts en coopération

internationale de la CTB

: 0

Durée de la prestation (selon AS/CS)

: 4 ans

Date de démarrage de la prestation :

Selon AS/CS

: 27/11/2006

Effective

Date de clôture de la prestation :

Selon AS/CS

: dec 2009

Estimée

Date de Remise /Reprise

: 27/11/2006

Modalités de gestion de la prestation

: Cogestion

Budget total de la prestation

: 496 939,87 EUR ou 325 971 186 XOF

Budget à la remise reprise (27/11/2006) : 246 939,83 EUR ou 161 981 910 XOF

Période couverte par le rapport :

01/01/07 - 31/10/09 (Période sous-revue) 01/01/10 - 31/12/13 (Période de prévision)

| Annexes | Oui | Non | Sans objet |
|---|-----|-----|------------|
| Rapport et synthèse financière | X | | |
| Taux de déboursement de la prestation et soldes disponibles | X | | |

1ère PARTIE : RAPPORT D'EXECUTION ET PROGRAMME D'ACTIVITE

1. Rapport d'activités et réalisations de la période 2007-2009

1.1 Etudes exécutées

Sur les six (06) études qui ont été financées à travers le Fonds d'Etudes et d'Expertises, cinq (05) ont été entièrement exécutées. Seule l'étude sur l'impact Environnemental du PEPAM BA a connu des lenteurs administratives, après 1 an et demi le marché n'est toujours pas attribué.

Trois (03) des six (06) études concerne le secteur de la micro finance, soit 50% des financement, il s'agit de :

- la cartographie des SFD du Sénégal;

- l'étude sur l'analyse Systèmes d'Information de Gestion (SIG) et des Systèmes de Contrôle Interne et Externe (SCIE) des SFD au Sénégal ;
- et de l'étude sur la migration institutionnelle du FCBS.

Deux (02) des six (06) études, soit 25% sont du secteur de l'Eau Potable et l'Assainissement Rural, il s'agit de :

- la formulation des Plans Locaux d'Hydraulique et d'Assainissement (PLHA) dans les régions de Diourbel, Kaolack et Fatick;
- et de l'étude Environnementale Stratégique du PEPAM BA

Une (01) étude a été financée pour appuyer la mise en œuvre d'un projet en l'occurrence, la faisabilité du Centre d'Enfouissement Technique et de ses sites relais dans le cadre du PANSL.

Ces études sont résumées ci-dessous :

RI 01 : « Cartographie des IMF/SFD du Sénégal ».

La cartographie des IMF/SFD du Sénégal a été commanditée par la direction de la Microfinance (DMF) dans le cadre du Plan d'Action de la Lettre de Politique Sectoriel. Cette cartographie permettrait d'avoir une vision claire et partagée sur l'évolution du secteur et son positionnement dans l'économie nationale, de mieux localiser les structures existantes et de connaître les zones géographiques défavorisées, les zones d'intervention des IMF/SFD, les domaines d'activités financés, les types d'individus financés etc.

La demande de mise en oeuvre avait été transmise aux ordonnateurs du PEE en date du 10/03/07. La prestation a été assurée par le bureau d'étude SEMIS.

Le rapport provisoire a été déposé en janvier 2008. Et la cartographie a été transmise, sur CD en juillet 2008.

Le dossier est clôturé. Le taux d'exécution est de : 100 %

RI 02 : Formulation des 15 Plans Locaux d'Hydraulique et d'Assainissement (PLHA) dans les régions de Diourbel, Kaolack et Fatick

La requête avait été émise, en novembre 2006, par le ministère en charge de l'Assainissement dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire dans les régions de Diourbel, Kaolack, Fatick et Kaffrine (PEPAM BA). L'objectif de cette étude est d'appuyer les Communautés rurales désignées pour la formulation de leur PLHA, tel que défini dans les documents de procédures du PEPAM et notamment le Manuel des projets d'eau potable et d'assainissement.

Le marché de service des 15 PLHA a été divisé en 2 lots. Le premier lot de 08 PLHA a été exécuté par le bureau d'étude SENAGROSOL et le deuxième lot de 07 PLHA par le bureau d'études SEMIS.

Le bureau d'études SEMIS a déposé son rapport provisoire le 28 août 2007 et SENAGROSOL le 11 septembre 2007. Les rapports finaux des 15 PLHA ont été approuvés dans le premier trimestre de 2008

Le dossier est clôturé. Le taux d'exécution est de 100 %

RI 03 : Études techniques pour la réalisation d'un CET et de 3 sites de transfert pour le nettoiement de la ville de Saint Louis

Le Projet d'Appui au Nettoiement de la Ville de St Louis, co-financé par la République du Sénégal et le Royaume de Belgique s'intègre dans le Programme Global de Nettoiement qui vise l'amélioration de la gestion des déchets solides, programme exécuté sous la responsabilité de la ville de Saint-Louis. Dans ce cadre il est prévu de réaliser un Centre d'Enfouissement Technique (CET) des déchets solides qui sera localisé en dehors de la ville, plus précisément sur le site pré identifié de la communauté rurale de Gandon.

L'objectif des études techniques est l'élaboration des supports indispensables (Avant Projet détaillé (APD) et Dossier d'Appel d'Offre (DAO)) à la conception et la réalisation des travaux d'aménagement des sites (transfert et CET) et de construction (écuries et locaux).

L'Avant Projet Sommaire (APS) réalisé ultérieurement a permis d'avoir :

- la faisabilité socio-économique relative à l'implantation du CET et de ses ouvrages annexes;
- La description biophysique et l'analyse de l'environnement récepteur;
- Quelques prescriptions techniques sur les ouvrages et la caractérisation des déchets ;
- Les impacts environnementaux liés au projet ;
- L'analyse financière du CET.

Les études techniques ont été réalisées par le bureau d'étude BURGEAP. Les rapports finaux ont été approuvés dans le troisième trimestre de 2008

Le dossier est clôturé. Le taux d'exécution est de 100 %

RI 05 : Etude sur l'analyse des Systèmes d'Information de Gestion (SIG) et des Systèmes de Contrôle Interne et Externe (SCIE) des IMF au Sénégal

Les 14-15 décembre 2004, le Sénégal a adopté la Lettre de Politique Sectorielle de la Microfinance (LPS/MF), à l'issue d'un processus participatif qui a mobilisé les pouvoirs publics, les institutions de microfinance, les partenaires bailleurs de fonds et le secteur privé.

L'objectif général de la LPS est de « favoriser l'accès à des services de microfinance viables et durables à une majorité des ménages pauvres ou à faibles revenus et des micros - entrepreneurs sur l'ensemble du territoire d'ici à 2015, grâce à des institutions de microfinance (IMF) viables s'intégrant dans le système financier national ».

La LPS a mis un accent particulier sur la professionnalisation des institutions de microfinance (IMF), un des résultats attendus de l'axe stratégique 2 intitulé « Offre viable et pérenne de produits et services adaptés, diversifiés et en augmentation, notamment dans les zones non couvertes par des IMF professionnelles ».

Deux des actions à mener pour atteindre ce résultat sont :

- l'appui aux IMF en systèmes d'information de gestion (SIG) performants
- et l'appui aux IMF pour la mise en place d'un système de contrôle interne (SCI) et externe performant.

Ainsi, l'objectif de cette étude est d'apprécier le niveau de performance des systèmes d'information de gestion, des systèmes de contrôle interne et du contrôle externe des IMF sénégalaises et de faire des recommandations sur les actions à mener pour les rendre plus performantes.

La requête de financement a été envoyée en octobre 2008. Le marché de service de consultance a été attribué au bureau d'étude DCEG.

Le rapport final a été déposé en juin 2009. Un atelier de validation avec toutes les parties prenantes du secteur de la Micro finance a été organisé en juillet 2009.

Le dossier est clôturé. Le taux d'exécution est de 100 %

RI 06 : Etude sur la migration institutionnelle du FCBS

En conformité avec la volonté des parties belge et sénégalaise exprimée lors du comité spécial des partenaires des 19 et 20 juin 2008, cette étude vise à fournir des éléments de décision au comité de gestion du FCBS, pour que les fonds actuellement gérés au sein du FCBS continuent à servir pour l'appui technique et financier des IMF, au sein d'un outil pérenne, en tenant compte d'un retrait de la partie belge du dispositif de co-gestion actuel du FCBS.

La requête de financement a été envoyée en novembre 2008.

Le marché de service de consultance a été attribué à un consortium constitué par deux bureaux d'études Focus Africa et REMIX.

Suites aux conclusions du premier rapport de l'étude, de réfléchir à la possibilité d'un fonds multi-bailleurs. Le deuxième rapport a conclu à sa faisabilité à condition de répondre à certains

préalables (cf. rapport) et a souligné que l'échéance de la mise en place d'un tel fonds est relayée à moyen voire à long terme.

Une étude sur les besoins de refinancement du secteur étant en cours sur financement de la KFW, le comité de pilotage de l'étude a pris la décision de sursoir à la deuxième partie de l'étude sur la migration institutionnelle du FCBS, le temps de répondre aux préalables sités dans les conclusions de la première partie du rapport.

L'étude est donc suspendue jusqu'en 2010. Le taux d'exécution est de 31%

1.2 Etude en cours de financement

RI 04 : Etude Environnementale Stratégique du PEPAM BA

Pour atteindre les OMD dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement, qui constituent des secteurs prioritaires pour les OMD, le Gouvernement s'est doté du Programme National d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire, ou PEPAM 2015, qui couvre la période 2005-2015.

La mise en œuvre de ce programme dans les régions de Diourbel, kaolack et Fatick, a été financée par le royaume de la Belgique et l'Etat du Sénégal, il s'agit du sous programme PEPAM BA.

L'Evaluation Environnementale Stratégique de ce sous programme , qui sera réalisé sur l'ensemble de ces trois régions, a pour objet d'identifier et de décrire les interrelations existant entre les activités prévues pour chacune des composantes du sous programme et l'environnement dans lequel elles seront mises en œuvre, d'évaluer et de mesurer les effets positifs et négatifs, directs et indirects à court, moyen et long terme de ces activités sur l'environnement et les populations bénéficiaires. Elle vise à intégrer à sa planification des considérations spécifiques à l'environnement de manière à permettre sa réalisation tout en s'assurant de la protection des composantes sensibles de l'environnement

La requête de financement a été envoyée par le Ministère de l'Economie et des Finance en 2006. À ce jour le marché de service de consultance n'a toujours pas été attribué.

Le dossier est en cours d'exécution.

RI 10: Formulation de 35 PLHA

Une nouvelle demande de financement de 35 PLHA a été introduite avec un budget de mise en œuvre plus élevé que les 15 PLHA déjà financés (245 000 euros).

Le budget du fonds disponible étant inférieur au montant sollicité pour ces 35 PLHA, le comité de pilotage du Fonds a proposé de renégocier les TDR avec l'UC PEPAM afin d'introduire la dimension eau productive et ainsi avoir des PLHA GIRE qui seraient plus en adéquation avec les nouvelles orientations de la Coopération Sénégalo Belge. Le budget prévisionnel de ces PLHA GIRE serait le double de la requête actuel des 35 PLHA (sans la dimension GIRE)

Le financement de ces PLHA GIRE est post posé en 2010, après la réalimentation du FEE.

RI 11 : Etude sur la cartographie sectorielle et géographique numérisée des interventions des bailleurs de fonds

Cette requête de financement a été soumise par le MEF pour faciliter son rôle de coordinateur des interventions des Partenaires Techniques et Financiers (Bailleurs de Fonds et ONGs). Le budget sollicité pour cette étude est de 30 500 euros.

Le comité de pilotage a accepté de financer cette étude.

RI 12 : Rapport annuel sur l'absorption des crédits - RARE

Le DDI a travers le MEF a sollicité le financement de ce rapport annuel sur le taux d'absorption par bailleurs des crédits.

Un premier rapport annuel a déjà était financé par le PNUD, il était centré sur quelques bailleurs.

Pour cette deuxième édition, le nombre de bailleurs concerné par le rapport sera élargi, elle verra la participation de Partenaires Techniques et Financier comme la Belgique.

Le budget prévisionnel de cette étude est de 26 679 euros.

Le comité de pilotage a décidé de financer cette étude dont le rapport provisoire a été déposé.

2. <u>Listez et commentez les problèmes et questions majeurs influençant l'exécution de la prestation</u>

La principale contrainte de mise en œuvre du fonds est le délai d'exécution des études qui est très long, il tourne au tour d'une année.

3. Rapport sur les dépenses 2007-2009 :

Au 31 octobre 2009, le montant des dépenses est de 234 539,21 EUR (153 847 637 XOF), soit un taux d'exécution de 47% par rapport au budget total. Trois (03) études ont été clôturées (RI 01, RI 02, RI 03 et RI 08).

Pour cause de lenteurs administratives, l'Etude Environnementale Stratégique du PEPAM BA (RI 05) n'a pas fait l'objet de décaissement au cours des années 2008 et 2009.

Les études en cours d'analyse pour financement dans le PIC 2007-2009 et leur budget prévisionnel sont repris dans le tableau ci dessous :

| Etudes | Budget prévisionnel (euros) |
|--|-----------------------------------|
| RI 03 : Etude Impact Environnemental | 35 750 |
| RI 10 : Formulation 35 PLHA GIRE | 400 000 |
| RI 11 : Cartographie Sectorielle et Géographique numérisé des interventions des bailleurs de fonds | 30 500 |
| RI 12 : Rapport Annuel sur l'Absorption des Crédit - RARE | 27 000 |
| TOTAL | 493 250 |

Les requêtes en cours d'approbation pour financement, au 31 octobre 2009, s'élèvent à 493 250 euros, alors que les fonds non encore alloués du PIC 2007-2009 s'élèvent à 202 372 euros. Soit un besoin d'alimentation du fonds sur la base de ces requêtes de financement d'un montant d'environ 300 000 euros.

4. Prévisions des dépenses pour 2010-2013

Dans le cadre du PIC 2010-2013, des études sont pressenties pour faciliter la mise en œuvre des programmes et projets sélectionnés. Les études ci dessous sont, en effet, envisagées :

| Etudes | Budget prévisionnel (euros) |
|--|-----------------------------------|
| 1. Réactualisation du plan global de nettoiement de la commune de St | 20 000 |
| Louis. Cette étude servira à accompagner la commune de Saint Louis | |
| dans l'utilisation des infrastructures (CET, sites relais, conteneurs et matériel roulant) acquis dans le cadre du PANSL | |
| 2. Plan Directeur d'Aménagement du Plateau de Thiès | 50 000 |
| Appui à la réalisation des plans régionaux de développement dans les secteurs de l'eau, l'assainissement et la santé en milieu rural au bénéfice des ARD | |
| 4. évaluation des besoins en Renforcement des Capacités des institutions dans le cadre du programme bourses | 92 500 |
| 5. Provision pour études ou activités / déclaration de Paris | 192 500 |
| TOTAL : | 742 500 |

7. Conclusion:

Pour le PIC 2010-2013, les besoins en alimentation du fond en tenant compte des requêtes de financement actuel et des prévisions de financement, s'élèvent à environ 1 million d'euro, répartis comme suit, en fonction des secteurs prioritaires et d'actions en faveur de l'application de la déclaration de Paris :

| Etudes | Budget prévisionnel (euros) |
|---|-----------------------------------|
| Actions en faveur de l'application de la déclaration de Paris (25% du budget) | 250 000 |
| Cartographie Sectorielle et Géographique numérisée des interventions des bailleurs de fonds | 30 500 |
| Rapport Annuel sur l'Absorption des Crédit - RARE | 27 000 |
| - Provision pour études ou activités / déclaration de Paris | 192 500 |
| Appui à la mise en œuvre des secteurs prioritaires : eau social /eau productive et santé (75% du budget) | 750 000 |
| Complément pour le financement de la formulation 35 PLHA GIRE (50% sur le PIC 2007-2009 et 50% sur le PIC 2010-2013) | 200 000 |
| Réactualisation du plan global de nettoiement de la commune de St Louis. Cette étude servira à accompagner la commune de Saint Louis dans l'utilisation des infrastructures (CET, sites relais, conteneurs et matériel roulant) acquis dans le cadre du PANSL | 20 000 |

| - Plan Directeur d'Aménagement du Plateau de Thiès | 50 000 |
|--|-----------|
| Appui à la réalisation des plans régionaux de développement dans les secteurs de l'eau, l'assainissement et la santé en milieu | 387 500 |
| rural au bénéfice des ARD | |
| évaluation des besoins en Renforcement des Capacités des institutions dans le cadre du programme bourses | 92 500 |
| TOTAL: | 1 000 000 |

2ème PARTIE: ELEMENTS DE SUIVI-EVALUATION

I. Appréciez la pertinence et la performance de la prestation en utilisant les appréciations suivantes :

Très satisfaisant
 Satisfaisant
 Non satisfaisant, malgré certains éléments positifs
 Non satisfaisant
 Sans objet

| | Responsable national de l'exécution - DDI | Responsable CTE de l'exécution |
|---|---|-----------------------------------|
| PERTINENCE ¹ (cf. PRIMA, §70, p.19) | | |
| Quelle est la pertinence de la prestation par rapport aux priorités nationales de développement? | - 1 | 1 |
| 2. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport à la politique belge de développement? | 1 | 1 |
| 3. Les objectifs de la prestation sont-ils encore pertinents? | 1 | 1 |
| 4. La prestation répond-elle aux besoins des groupes cibles? | 1 | 1 |
| 5. En fonction de ses objectifs, la prestation s'appuie-t-elle sur les organes locaux d'exécution appropriés? | 2 | 2 |
| | Responsable national de l'exécution | Responsable CTB de l'exécution |
| PERFORMANCE ² (PRIMA, §71, pp.19-20) | | |
| Les résultats obtenus par la prestation ont-ils contribué à la réalisation de ses objectifs³? (efficacité) | 1 | 1 |
| 2. Appréciez la qualité des résultats | 2 | 2 |

¹ Selon le PRIMA, §70, p.19, il s'agit "d'apprécier si les choix des objectifs, les choix des groupes cibles et des organes locaux d'exécution restent pertinents et cohérents par rapport aux principes généraux relatifs à une aide efficace et efficiente, ainsi que par rapport à l'application des politiques et stratégies locales, régionales, internationales et belges de développement ».

² Selon le PRIMA, §71, pp. 19-20, il convient « d'apprécier et de mesurer les performances convenues dans les phases de préparation selon les 4 critères et les indicateurs établis pendant la formulation. (Les 4 critères sont efficacité, efficience, respect des délais et qualité du personnel).

³ voir annexe 1 pour plus de détails

| Аp | préciation globale de la prestation | 2 | 2 |
|----|---|---|-----------------------------------|
| | | Responsable national de l'exécution - DDI | Responsable CTB de l'exécution |
| 7. | Sur base du planning d'exécution, appréciez la rapidité d'exécution de la prestation. (respect des délais) | 2 | 3 |
| 6. | La prestation est-elle satisfaisante sur le plan coût efficacité par rapport à des interventions similaires? (efficience) | 2 | 2 |
| 5. | Les ressources de la prestation sont-elles utilisées efficacement et optimalisées pour obtenir les résultats attendus? (efficience) | 2 | 2 |
| | c. Matériel et équipements ? | | X |
| | b. Ressources humaines ? | 2 | 2 |
| | a. Ressources financières ? | 1 | 1 |
| 4. | Les ressources de la prestation sont-elles adéquates sur le plan de (efficience): | 2 | 2 |
| 3. | Les modalités de gestion de la prestation sont- ils appropriés? (efficacité) | 2 | 3 |
| | intermédiaires (efficacité) | | |

La prestation est actuellement satisfaisante au regard des objectifs. Le processus de préparation du PIC et de la Commission Mixte décembre 2009 devrait être mis à profit pour améliorer :

- l'intégration du PAREE dans le développement des secteurs de concentration belgo sénégalais (approche portefeuille) ;
- la gestion administrative et financière ou manuel de procédure du PAREE
- les voix et moyens pour augmenter son utilisation pour un meilleur décaissement

II. Quels sont les principaux mécanismes et activités d'appropriation mis en œuvre par la prestation ?

Avec la finalisation du cadre juridique qui a permis d'apporter une amélioration des outils de gestion et de suivi. La production d'une brochure d'information du Fonds, canevas de TDR, séminaire dans les ministères,...) devrait être faite (la réflexion a été suspendue depuis 2002) pour augmenter sa sollicitation et ainsi les résultats de la coopération belgo sénégalaise dans les secteurs de concentration.

III. Quelles sont les causes des écarts par rapport au calendrier prévu et aux résultats attendus

La diversité des interlocuteurs peut-être source de lenteur, car chaque étude est unique dans sa mise en œuvre. Vu l'enveloppe disponible, le fonds d'études pourrait être mieux et plus sollicité.

IV. Comment peut-on résoudre les problèmes ou écarts identifiés ici plus haut ? Exposez les mesures recommandées. Précisez qui devrait être chargé de les appliquer.

Prendre des dispositions pour améliorer la communication externe vers différents ministères techniques.

Une plus grande attention sera apportée à l'élaboration des contrats avec les prestataires des études en insistant sur les délais d'exécution et de la programmation budgétaire.

V. Quels sont les facteurs ayant influencé la réalisation de la prestation? Parmi ceux-ci, y a t il eu des faits nouveaux, non prévus préalablement et susceptibles de modifier la prestation?

L'existence du Fonds n'est pas bien connue. La « publicité » ou diffusion de l'information pourrait être plus large.

VI. Quelle est l'opinion des groupes cibles sur le projet?

Les bénéficiaires expriment leur satisfaction. Ce PAREE est un instrument intéressant pour apporter des compléments d'analyse dans le cadre des projets qui n'ont pas toujours toutes les ressources disponibles pour entreprendre des recherches sur des problématiques spécifiques qui se dévoilent parfois en cours d'exécution.

VII. Quelles recommandations faites-vous pour la suite à donner à la prestation?

Le comité de pilotage devrait se réunir régulièrement. Pour chaque étude il n'y a actuellement que des comités de suivi « ad hoc ».

| | | | |) | TEL - ENECO HOLV BODGEL AINE 2009 | IKE 2003 | | | | | |
|-------------------------------|----------|------------|---------------|--------|-----------------------------------|--|--|-----------|------------|------------|--------|
| | Fin Mode | Montant | Start to 2008 | Q1 | 0,2 | Q3 | Q4 | Total | Total Exp | Balance | % Exec |
| A FONDS ALLOUES | | 294 567,55 | 200 414,50 | 331,61 | 28 195,46 | 5 597,65 | 80,26 | 34 204,98 | 234 619,48 | 59 948,07 | 80% |
| 01 CARTOGRAPHIE | | | | | | | | | | | |
| 01 cartographie numérisée des | COGEST | 27 060 | 27 059,70 | | | | | 0 | 27 059,70 | 0,30 | 100% |
| 02 FORMULATION DES 15 | | | | | | | | 0 | 00'0 | | %0 |
| 01 formulation des 15 PLHA | COGEST | 90 140,05 | 90 140,05 | | | | | 0 | 90 140,05 | | 100% |
| 03 ETUDES TECHN DE | | | | | | | | 0 | 0.00 | | %0 |
| 01 aménagement du CET dans | COGEST | 58 889,77 | 28 889,77 | | | - The state of the | | 0 | 58 889,77 | | 100% |
| 04 ACCESSIBILITE DES SOINS | | | | | | | | 0 | 00'0 | | %0 |
| 01 accessibilité des soins de | COGEST | 00'0 | 00'0 | | | | | 0 | 00'0 | | %0 |
| 05 IMPACT | | | | | | | | 0 | 00'0 | | %0 |
| 01 impact environnemental | COGEST | 35 902,00 | 152,45 | | | | THE PARTY OF THE P | 0 | 152,45 | 35 74 | %0 |
| 06 APPUI INSTITUTIONNEL DDI | | | | | | | | 0 | 0.00 | | %0 |
| 01 appui institutionnel DDI | COGEST | 00'0 | 00'0 | | | | | 0 | 00'0 | 00'0 | %0 |
| 07 FRAIS ADMINISTRATIFS | | | | | | | | 0 | 00'0 | | %0 |
| 01 frais administratifs | COGEST | 1 500,00 | 1 028,15 | 78,06 | 120,3 | 84,94 | 80,26 | 99'898 | 1 391,71 | 108,29 | 93% |
| 08 ANALYSE SIG & SCIE DES | | | | | | | | 0 | 00'0 | 00'0 | %0 |
| 01 analyse SIG & SCIE des | COGEST | 46 011,73 | 23 144,38 | | 22 867,35 | | | 22 867,35 | 46 011,73 | 00'0 | 100% |
| 09 MIGRATION DU FONDS DE | | | | | | | | 0 | 00'0 | 00'0 | %0 |
| 01 Migration du FCBS | COGEST | 35 064,00 | 00'0 | 253,55 | 5 207,81 | 5 512,71 | | 10,974,07 | 10 974,07 | 24 089,93 | 31% |
| 10 RAPPORT ANNUEL SUR | | | | | | | | 00'0 | 00′0 | 00'0 | %0 |
| 01 rapport annuel sur | COGEST | 27,00 | | | | | 13 339,29 | 13 339,29 | 13 339,29 | -13 312,29 | 49405% |
| FONDS NON ALLOUES | | 175 372,31 | 00'0 | | | | | | 00'0 | 175 372,31 | %0 |
| 01 Fonds non alloués | | 175 372,31 | 00'0 | | | | | | 00'0 | 175 372,31 | %0 |
| TOTAL | | 469 939,86 | 200 414,50 | 331,61 | 28 195,46 | 5 597,65 | 80,26 | 34 204,98 | 234 619,48 | 235 320,38 | 20% |

Coopération Technique Belge - Bureau de Représentation Sénégal